



RÉSOLUTION N° 26 – SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE AVEC L'AMÉRIQUE CENTRALE

**Le 29^e Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),
réuni à Durban, Afrique du Sud, du 27 au 30 novembre 2012**

- NOTANT** avec préoccupation que la sous-région Amérique centrale traverse une des périodes les plus complexes de ces vingt dernières années, avec des graves reculs économiques, environnementaux, sociaux, syndicaux et politiques;
- CONSCIENT** que ces pays font face à toute une série de défis, la plupart bien documentés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'OIT et la Banque mondiale, dont les principaux rapports soulignent l'exclusion sociale, la piètre qualité des services de santé et d'éducation, les faibles revenus et la dégradation de l'environnement;
- CONSIDÉRANT** la longue histoire de violations des droits humains et syndicaux dénoncés à niveau mondial par la CSI et les GUF, ainsi que l'augmentation du nombre de meurtres de dirigeants/tes syndicaux et l'aggravation de l'insécurité publique causée par le fléau du trafic de drogue, qui grossit par milliers le nombre de meurtres commis dans toute la sous-région;
- SACHANT** qu'en Amérique centrale, 35% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et que ce chiffre atteint 50% dans certains pays. Plus de 20% des jeunes âgés de 12 à 24 ans, ne sont ni dans le système éducatif ni dans la population active, il existe un taux élevé d'émigration de la main d'œuvre qualifiée, 40% des ménages (18 millions de personnes) sont abandonnés par le système du libre marché et par l'État, et aucun pays d'Amérique centrale ne réussit à avoir plus de 55% de la population dans l'économie formelle, étant donné que la majeure partie de la population occupe un travail précaire, avec seulement 24% bénéficiant d'une couverture de sécurité sociale. L'investissement dans l'éducation et la santé est en moyenne de seulement 19 USD par habitant puisqu'aucun de ces pays n'a un système fiscal efficace, juste, équitable et progressif, ce qui ne peut garantir les services publics de qualité;
- S'AJOUTANT** au fait que des inondations majeures touchent la sous-région, qui est également vulnérable au changement climatique, aggravé par le manque d'aménagement du territoire adéquat, qui rend le développement humain de plus en plus insoutenable;
- S'ALARMANT** de la forte consommation des ressources, qui dépasse la bio-capacité de la sous-région à les produire, et de la fréquence croissante des événements climatiques qui menacent la sous-région, dont la température devrait augmenter de 2,5 à 4 degrés dans les 40 à 50 années à venir;
- ÉTANT DONNÉ QUE** l'Amérique centrale produit moins de 0,5 % des émissions responsables du changement climatique mais est la plus affectée par ce phénomène;
- DECIDE** que le Secrétariat de l'ISP devrait prendre les mesures pertinentes qui s'imposent pour utiliser de manière prioritaire les ressources financières issues de la solidarité internationale pour assurer la continuité du renforcement syndical dans la sous-région en réponse à ces défis majeurs.

Consultez toutes les [résolutions du Congrès](#) dont le Programme d'action et les Statuts.

L'Internationale des services publics (PSI) est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. La PSI défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. La PSI travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.